



CHAVIGNY 850 ANS



Sommaire & Brèves

Éditorial	3	Jeunesse	16-17	Retour vers le passé	22
Conseil Municipal	4-8	Espace André Chardin	18-19	11 novembre & Repas des Anciens	23
C.C.M.M.	9	Associations	20	Services & Numéros Utiles	24
850 ans	10-15	Saint Nicolas	21		

Les vœux de la Commune (avec accueil des nouveaux habitants) se dérouleront le **20 janvier à 18h30** à l'**Espace André Chardin**
Tous les habitants sont invités ! (**inscription à la Mairie**)

RENCONTRE ENTRE LA MUNICIPALITE ET LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FOYER RURAL



La nouvelle équipe du Foyer Rural a été invitée lors d'un bureau municipal, afin d'échanger avec le maire et les élus.

Cette rencontre a permis de faire connaissance et d'évoquer de nombreux sujets au centre des préoccupations de toute association.

Ainsi, la procédure pour l'obtention de subventions a été expliquée et clarifiée. L'équipe municipale a assuré la nouvelle équipe du Foyer Rural de son soutien.

En effet, les nouveaux membres n'ont pas forcément toutes les clés du fonctionnement d'une association.

Pour cela, le maire Hervé Tillard a proposé de mettre en place des formations pour les bénévoles. Le contenu de ces modules restera à définir en fonction des besoins des associations.

ACTIVITES	LIEU	JOUR	HEURE	RESPONSABLE
Randonnées	Extérieur	Mardi/ Dimanche	8 h 30	Jean-Louis MASCRE Tél : 03.83.47.20.85.
Gym douce	Salle CHARDIN	Mardi	18 h 30 19 h 30	Denise THIEBAUT Tél : 09.53.19.81.56.
Gym volontaire	Salle CHARDIN	Jeudi	18 h 45 19 h 45	Noëlle BURGEL. Tél : 03.83.47.13.61.
Badminton	COSEC N.MAISONS	Mardi	20 h 22 h	Serge ZITELLA Tél : 08.83.52.39.14.
Yoga	Salle CHARDIN	Mercredi	18 h 15 19 h 30	Dominique MOREL- DENIS Tél : 06.33.67.35.10
Relaxation	Salle CHARDIN	Lundi	20 h 21 h 15	Denise TONNELIER- MASCRE Tél : 03.83.47.20.85. ou 09.63.44.16.06

Directeur de la publication : Hervé TILLARD

Rédacteur en chef : Serge ZITELLA

Crédits Photos : René DENILLE, Eric MATHIE, Serge ZITELLA

Rédacteurs : Jean Claude BONNEFONT, René DENILLE, Daniel MOREL, Geneviève SUEUR, Hervé TILLARD, Mario VILLA, Serge ZITELLA.

EDITO



Créer... Localement !

Devant le flot de nouvelles inquiétantes qui nous arrivent de toute part, nous pouvons avoir l'impression, au quotidien, que le sol se dérobe sous nos pieds et que nous n'avons pas de prise sur les événements.

L'obsession de « rigueur » venue de plus haut paralyse les initiatives pourtant indispensables au développement de notre pays.

Pourtant, localement, nous pouvons être « acteur » et « créateur » et donner du sens à nos actes et engagements et c'est collectivement que nous devons réussir.

Les collectivités locales sont souvent décriées par la « France d'en haut ». Pourtant elles ont, n'en déplaisent à certains, de nombreuses vertus. Elles portent une véritable dynamique économique et d'emplois en assurant plus de 70% de l'investissement public en France, dans une logique d'équilibre budgétaire obligatoire, puisque, contrairement à l'État, les comptes des collectivités doivent réglementairement être à l'équilibre, même si les dotations

et subventions allouées à la commune sont en baisse sensible...

Localement, les élus communaux et intercommunaux continuent ce combat pour le développement économique et l'emploi avec, début 2012, le lancement des travaux d'aménagement du Parc d'activité de Brabois-Forestière à Chavigny.

Il accueillera des entreprises tertiaires et technopolitaines, dans un cadre de Haute Qualité Environnementale mais également une crèche au service de la population locale et des salariés des entreprises qui s'implanteront sur la zone.

Le développement local passe également par le dynamisme de nos associations et il convient de remercier les bénévoles de tous horizons, qui sous la houlette du Comité des fêtes nous ont proposé une si belle fête des « 850 ans de Chavigny ». Un grand merci également à tous ces nouveaux bénévoles qui ont rejoint le Foyer Rural ou encore l'Accueil Périscolaire avec des projets plein la tête.

Les élus de Chavigny seront à leur côté pour les aider dans leurs projets.

Et comme traditionnellement à cette époque de l'année, permettez-moi de vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

AFFOUAGE 2012 SAMEDI 7 JANVIER 2012 9H00 EN MAIRIE



Il s'agit de nettoyer des parcelles exploitées l'hiver dernier. Il y a peu de bois à attribuer (comme en 2011).

Seuls les pétitionnaires présents à la réunion, ayant terminé leurs parcelles attribuées en 2011, pourront participer au tirage au sort (un seul tirage par foyer).

Merci de votre compréhension

Départ de David Steil :

David Steil, employé technique municipal depuis juillet 2004 a obtenu, à sa demande, sa mutation dans une autre commune de la Communauté de Communes Moselle et Madon.

Il a œuvré pendant sept années au service technique de la commune (entretien des espaces verts, des bâtiments communaux, des écoles, aux astreintes pour le déneigement et le salage...).

Hervé Tillard, le maire, l'a remercié pour le travail et les services rendus à la commune lors d'un pot de départ organisé à la mairie en présence de son épouse, des personnels communaux et des élus et lui a offert un coffret cadeau week-end.

Il a pris ses fonctions à Maizières depuis le 1^{er} juillet.



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 20 mai 2011 Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Après Enquête Publique et avis favorable du Commissaire Enquêteur au projet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la Révision Simplifiée du P.L.U.

« *L'objectif de la présente révision simplifiée est de développer, sur le secteur de **Brabois Forestière**, un pôle d'activités tertiaires via la mise en place d'une procédure de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). La Commune de Chavigny souhaite, en effet, ouvrir à l'urbanisation le secteur du **Plateau de Brabois Forestière**, au Nord de la RD-974. Pour cela la Commune souhaite déclasser la zone **ZAUm**, au nord-ouest de la RD-974, pour la passer en zone **IAUYm**.*

Afin de réaliser une urbanisation cohérente sur l'ensemble de la zone, la Com-

*munauté de Communes Moselle et Madon (C.C.M.M.) et la Commune ont mis en place une procédure de **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC créée en 2006)**. La C.C.M.M a déjà entrepris l'acquisition des terrains concernés par le secteur de **Brabois Forestière**, de nombreuses entreprises souhaitant s'y implanter.*

Pour la Commune, le projet de **modification** répond aux **objectifs** suivants : d'une part, intégrer les zones humides présentes sur le territoire communal au P.L.U. et, d'autre part, modifier, supprimer ou créer des emplacements réservés mis en place lors de l'approbation du P.L.U.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité, **décide d'approuver la Modification du P.L.U.**

En outre, une modification du P.L.U. pourrait être envisagée en fin d'année, afin de remédier à certaines obligations imposées aux pétitionnaires telles que les toitures à un pan et les bardages, interdits actuellement.

Installation d'une station radioélectrique et des équipements de communications électroniques : contrat de bail valant convention avec BOUYGUES TELECOM :

Le projet de contrat de bail, valant convention, établi par BOUYGUES TELECOM, définissant les conditions d'installation d'une station radioélectrique et des équipements de communications électriques, est examiné par les membres du Conseil Municipal.

La redevance annuelle se monte à **5.000,00 €**, indexée sur l'Indice de Référence des Loyers publié par l'INSEE ; durée 12 ans.

BOUYGUES TELECOM **s'engage à faire réaliser des mesures de champs électromagnétiques** au sein ou dans l'environnement immédiat de l'installation avant et après travaux. Un large débat s'instaure : Il a été abordé entre autre l'incidence sur la santé des populations proches d'antennes-relais.

Le Conseil Municipal, après délibération, **par 9 voix « Pour », 2 voix « Contre » et 4 « Abstentions »**, autorise le Maire à signer, au nom de la Commune, le contrat de bail valant convention, à intervenir entre la Commune et BOUYGUES TELECOM.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de Meurthe et Moselle : modification des périmètres intercommunaux :

Dans le cadre de la réforme des Collectivités Territoriales, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale doit être élaboré avant le 31/12/2011.

Le Préfet de Meurthe et Moselle vient de présenter, à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI), son projet primitif. Il est soumis à l'avis des Communes et Intercommunalités.

C'est ainsi que le périmètre de la C.C.M.M est appelé à intégrer sept nouvelles Communes du bassin de vie (Marthemont, Sexey, Flavigny, Méréville, Frolois, Pulligny, Pierreville), pour

atteindre près de 30.000 habitants.

Il s'agit de développer des politiques publiques, coordonnées à l'échelle de l'ensemble formé par le Grand Nancy et les trois pôles urbains d'équilibre : Neuves-Maisons, Saint Nicolas de Port et Pompey. Des démarches coordonnées doivent être engagées :

→ L'identification des domaines dans lesquels une plus grande synergie peut se traduire par une amélioration concrète du service rendu à l'usager,

→ La définition de projets de coopération, avant d'envisager la création de structures supplémentaires,

→ Le respect de l'identité de chacune des parties, dans un esprit de partenariat équilibré.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité :**

Emet donc un avis favorable à l'évolution du périmètre de la C.C.M.M., telle qu'elle est proposée par le projet de Schéma

Souhaite enfin que, conformément à la loi, le Schéma Départemental puisse être finalisé dans un climat de débat clair entre le Préfet et les membres de la CDCI, en-dehors de toute intervention extérieure, avec comme seule exigence la recherche de la meilleure organisation territoriale pour le meilleur service aux habitants.

CONSEIL MUNICIPAL

Subventions du Conseil Général de Meurthe et Moselle :

le Conseil Général a fait parvenir les notifications d'attribution des subventions, sollicitées au titre de la dotation communale d'investissement, soit au total :

61.591,00 €, pour un montant « subventionnable » de travaux de **153.979,00 € HT**.

Il a été inscrit au Budget Primitif 2011 : 86.713,00 €.

Des compléments d'information seront demandés auprès des services concernés.

Conseil Municipal du 17 juin 2011

Elections sénatoriales : désignation des délégués des Conseils Municipaux :

L'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants, en vue de l'élection des sénateurs, a donné les résultats suivants :

ROUYER Lydie, WEISS Jean-Marie, ZITELLA Serge, DENILLE René, TILLARD Hervé ont été proclamés « Elus délégués » au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

DUBOURG Christophe, POJÉ Nicole, HOPPE René, ont été proclamés « Elus suppléants » au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

Convention avec l'Association Accueil Périscolaire (A.P.S.) :

La convention, passée avec l'A.P.S., relative au versement d'une subvention communale, pour le fonctionnement de l'Association (notamment pour la prise en charge des salaires), est arrivée à expiration le 20/05/2011.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, autorise** le Maire à signer, au nom de la commune, la convention à intervenir entre la Commune et l'A.P.S. de CHAVIGNY **pour l'année 2012, de 45.000 €**.

Acceptation de la résiliation anticipée du bail emphytéotique avec la SCI TENNIS CHAVIGNY :

Les faits :

Le bail emphytéotique, reçu en l'étude de Maître DECORPS le 09 décembre 1980, devant expirer le 30 avril 2030, consenti à la SCI TENNIS CHAVIGNY, les associés de la SCI TENNIS CHAVIGNY ont décidé la dissolution anticipée de la SCI, à compter du 23 février 2011, entraînant résiliation anticipée. Ceci implique la fin du bail emphytéotique.

Le transfert des constructions, édifiées sur les parcelles objet du bail, dans le patrimoine de la Commune, sans indemnité.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité :**

- **Accepte**: la résiliation anticipée du bail emphytéotique, ci-dessus visé, avec application de la clause entraînant le transfert de propriété des constructions, à la Commune, sans indemnité
- **Demande** : la régularisation de l'acte notarié, constatant cette résiliation et ce transfert, aux fins de publication au bureau des hypothèques et **prend** en charge les frais d'acte.
- **Autorise** : le Maire à signer, au nom de la Commune, l'acte de résiliation à intervenir

Convention d'Animation Jeunesse à intervenir avec la MJC Lorraine :

La dénonciation unilatérale du Contrat d'Animation Jeunesse de CHAVIGNY, par le Foyer Rural de Chavigny, le 01 septembre 2010, entraîne la fin du poste de l'Animatrice Jeunesse (poste financé par la Commune, par une subvention versée à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux).

Les objectifs et engagements du Contrat d'Animation Jeunesse ne peuvent plus être remplis par les partenaires ; fin du contrat au 01 mars 2011.

Vu la volonté, de la Commune de poursuivre la politique d'Animation Jeunesse, un nouveau partenariat avec une structure partageant les mêmes objectifs et valeurs que les élus communaux sera recherchée.

La MJC Lorraine (Association Maison des Jeunes et de la Culture Lorraine) a accepté un partenariat, pour l'animation du secteur enfance jeunesse et de projets spécifiques, culturels, artistiques ou événementiels.

Ce rapprochement s'est fait sur la base de liens préexistants entre les 2 partenaires, d'une proximité géographique et du partage des valeurs (solidarité, citoyenneté et épanouissement de la personne) qui seront défendues dans le cadre d'un projet d'éducation populaire où l'ouverture à tous, sans discrimination, le lien social et la rencontre, sont au cœur de son action et des activités qu'elle propose.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, autorise** le Maire à signer, au nom de la Commune, la convention d'Animation Jeunesse entre la Commune et la MJC Lorraine, pour la période allant du 15/03/2011 au 31/12/2011.

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 04 juillet

Avenant n°4 de prorogation du traité de concession

Les responsables de SOLOREM, présents à la réunion, donnent tout d'abord un état de cession des parcelles : 9 sont encore disponibles, dont 3 ont fait l'objet de compromis de vente (lots n°9-36-39) et 3 sont en attente d'acquéreurs potentiels (lots n°14-41-46).

SOLOREM indique qu'une publicité sera faite au droit de la RD-974 pour faire connaître les disponibilités.

La prorogation du **décalai** de validité, de la concession d'aménagement, confiée à SOLOREM est également discutée. Les élus ne souhaitent pas une prorogation au 31/12/2015.

Le Conseil Municipal, après discussions et délibération, **par 8 voix « Pour », 1 voix « Contre » et 3 « Abstentions », approuve** la note de conjoncture 2010 et **autorise** le Maire à signer, au nom de la commune, l'avenant n°4 au traité de concession, établi par SOLOREM, prorogeant le délai de validité au **31/12/2012**.

Aménagement de la ZAC 'Brabois Forestière' : rejet des eaux pluviales :

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC 'Brabois Forestière', située sur le territoire communal de CHAVIGNY, conduit par la C.C.M.M. et à l'issue de l'Enquête Publique, en Mairie, les 17/06/2011 et 28/06/2011, de 14 H à 17 H, qui n'a donné lieu à aucune observation particulière sur le registre dédié,

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, donne un avis favorable** à la demande d'autorisation du rejet des eaux pluviales, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC 'Brabois Forestière', située sur le territoire communal de CHAVIGNY, par la C.C.M.M., au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement

DIA de la SCP CLAUDEL - ABBO (92 r de Neuves-Maisons) : délégation du DPU à l'EPFL :

La commune de Chavigny a été saisie, le 04/07/2011, d'une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.), de la SCP CLAUDEL / ABBO, concernant la vente du terrain/immeuble situé 92 rue de Neuves-Maisons.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, délègue** l'exercice du droit de préemption urbain, à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (E.P.F.L.), pour le secteur AB, cadastré 435 pour une superficie de 560 m², en vue de son acquisition à l'occasion de l'aliénation de ce bien et au prix de la D.I.A., soit : 51.000,00 € (frais et honoraires en sus).

Conseil Municipal du 16 septembre 2011

Avant l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire donne la parole à Annie VILLA, présidente de la C.C.M.M.

Après avoir pris connaissance de la vidéo réalisée et présentée, également, à toutes les équipes municipales de la C.C.M.M., un échange de questions réponses a lieu entre la présidente et les élus notamment sur les compétences exercées ou non par la C.C.M.M.. Un DVD de ce bilan est remis à la Commune.

1 - C.C.M.M. modification des statuts : compétence éclairage public :

Par délibération du 23/06/2011, le Conseil Communautaire a approuvé une modification des statuts de la C.C.M.M.. Il s'agit, pour l'essentiel, de clarifier la gestion de l'éclairage public en actant une compétence intégralement communale dans ce domaine.

Après discussion sur cet abandon de compétence, les élus regrettent profondément que l'intérêt communautaire et la mutualisation des moyens n'aient pas prévalu, pour cette décision. Il en sera fait part à la C.C.M.M..

Le Conseil Municipal, après délibération, **par 12 voix « Pour », 2 voix « Contre » et 3 « Abstentions », approuve** la nouvelle rédaction des statuts de la CCMM.

2 - Questions et informations diverses :

- ⇒ La subvention régionale, attribuée initialement au Foyer Rural, pour l'opération "la rue est à nous" sera réattribuée, sur 3 ans, à la MJC Lorraine.
- ⇒ Le porter à connaissance du dossier 'Aléas miniers' a été transmis en Mairie. Après examen, la programmation d'une réunion a été demandée aux services de l'Etat, le Conseil Général de Meurthe et Moselle étant cosignataire de la demande.
- ⇒ Lors de la conférence des Maires, le dossier "multi-accueil", sur la ZAC 'Brabois Forestière', a été entériné.
- ⇒ Suite à la connaissance de la situation d'une famille du secteur en phase d'expulsion et bien d'autres dans ce cas, sur le territoire, la Commune, parrainera une famille, dans le cadre du RSEF (Réseau d'Education Sans Frontière) prochainement.

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 17 octobre 2011

Loi de Finances – Cotisation versée au C.N.F.P.T. : Motion :

La formation professionnelle est un outil essentiel pour les collectivités, particulièrement au moment où les tensions budgétaires diminuent leurs marges de manœuvre dans la gestion des ressources humaines.

Le CNFPT (Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale) est l'établissement public qui assure l'essentiel de la formation des agents publics territoriaux. Depuis plusieurs années maintenant, il s'est engagé dans des réformes pour mieux répondre aux attentes des collectivités. Or, la loi de finances, rectificative pour 2011, a abaissé la cotisation versée au CNFPT de 1 % à 0,9 %.

Diminuer le taux de cotisation des collectivités locales fragilise la seule institution qui assure une réponse mutualisée aux besoins de formation des agents des collectivités territoriales. Cette décision ampute les ressources du service public de la formation de 33,8 millions d'euros par an, et ce, dès l'exercice 2012. Un débat s'instaure concernant la formation pouvant être dispensée aux agents communaux, la Mairie recevant, chaque année, un catalogue.

Le Conseil Municipal, après délibération, **par 14 voix « pour » et 1 « abstention », demande** que soit rétabli le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au C.N.F.P.T., par les employeurs territoriaux, pour la formation de leurs agents.

Droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers : Motion :

L'appel pour le droit de vote des étrangers a été solennellement relancé le 15 février au Sénat par Roland RIES, Maire de Strasbourg, et des représentants des 26 autres villes ayant été les premiers signataires de cet appel, lors du 1^{er} congrès des conseils des résidents étrangers en France.

Le concept de citoyenneté contient le droit, pour toute personne, de participer aux prises de décisions qui la concernent. Etrangers comme nationaux sont impliqués dans la vie économique, sociale et associative et contribuent déjà à la vie citoyenne en étant responsables d'associations, délégués syndicaux, représentants de parents d'élèves, électeurs pour la désignation des conseils de prud'hommes, etc.... L'extension de cette citoyenneté a déjà eu lieu pour une partie des étrangers résidents, ressortissants de l'Union Européenne, qui peuvent voter aux élections municipales et européennes. Il s'agit maintenant de donner les mêmes droits à tous les étrangers résidents. Aujourd'hui, l'opinion publique est favorable à l'évolution d'une citoyenneté attachée à la résidence et non pas seulement à la nationalité. Aujourd'hui, les résidents étrangers doivent être considérés comme des citoyens à part entière. Beaucoup de nos communes ont déjà œuvré pour faire avancer ce droit : commission extra municipale, conseil des résidents étrangers, etc.... Il est temps de franchir une étape supplémentaire.

C'est pourquoi, après débat et arguments apportés, le Conseil Municipal de CHAVIGNY, **par 13 voix « pour » et 2 « abstentions »**, se joint aux maires de nombreuses Villes, pour lancer un appel solennel et prendre l'engagement de tout mettre en œuvre pour que le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers, aux élections locales, soit reconnu.

Reprise de concessions au cimetière après procès-verbaux d'abandon

Le Maire explique que beaucoup de concessions, du cimetière communal, sont en état d'abandon. Après la pose de petits panneaux "concessions échues, merci de contacter la Mairie, pour renouvellement", sans suite donnée, les procès-verbaux de constatation de l'état d'abandon ont été établis, pour toutes les concessions, en date du 06 juillet 2007, et affichés à la porte de la Mairie, d'une part, et à la porte du cimetière, d'autre part, faute d'adresses connues. Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, prononce** la reprise de ces concessions, au cimetière communal et **précise**, qu'aux termes de l'article L.2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les arrêtés prononçant la reprise par la Commune des terrains affectés aux concessions, seront établis et affichés à la porte de la Mairie, d'une part, et à la porte du cimetière, d'autre part. De plus, ces reprises seront consignées dans un registre et au jardin du souvenir.

Acquisition de la parcelle A-62 de la SCI Tennis Chavigny :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la SCI Tennis Chavigny souhaite vendre la parcelle, cadastrée A-62, lui appartenant. Cette vente leur permettrait d'équilibrer son budget, avant dissolution. Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, décide** d'acquérir la parcelle, cadastrée A-62, appartenant à la SCI Tennis Chavigny, pour la somme de 1.200,00 €, hors frais de Notaire, étant à la charge de la Commune.

Convention « fourrière automobile » :

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, autorise** le Maire à signer, au nom de la commune, la convention à intervenir entre Monsieur Laurent SCHWALLER, gardien de fourrière automobile, agréé par Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle, et la Commune concernant des véhicules stationnés, soit abandonnés, soit en état d'épave, sur le domaine public, en constante augmentation.

Conseil Municipal

Demande de subvention « Dotation Communale d'Investissement 2012 » :

La Dotation Communale d'Investissement, dont bénéficie la Commune, annuellement, pour la période 2012-2014, est de : 28.904,00 € ; ce montant correspond à un taux de subvention de 40 %, pour un montant « subventionnable » de travaux de 72.260,00 € (HT).

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, sollicite** une subvention, au titre de la Dotation Communale d'Investissement 2012, **pour les projets suivants :**

Eclairage public (économies d'énergie)

Rues de Nancy et de Neuves-Maisons : ...	10.810,00 €	
Rue du Tram :	11.836,00 €	
Lotissement Les Saules :	4.327,00 €	
Coût Total H.T. :		26.973,00 € (HT)

Toiture école élémentaire – Isolation (2 bâtiments)

Couverture :	38.950,00 €	
Isolation :	10.103,02 €	
Coût Total H.T. :		49.053,02 € (HT)
		76.026,02 € (HT).

Convention avec le SDE54 :

Monsieur le Maire expose, aux membres du Conseil Municipal, que lorsque la commune engage des travaux d'amélioration de performances énergétiques sur des équipements et bâtiments de son patrimoine, il est possible d'obtenir des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), introduits par la loi sur l'Energie du 13 juillet 2005.

Ce dispositif précise que la commune peut bénéficier de Certificats d'Economie d'Energie délivrés par la DGEC. Ces certificats peuvent ensuite être valorisés et représenter une ressource financière pour soutenir les projets de la commune. Monsieur le Maire informe le Conseil de la démarche, du SDE54, destinée à organiser un groupement de collecte des CEE et ainsi permettre aux petites collectivités de bénéficier du processus, en adhérant au Groupement de Collecte et en désignant le SDE54 "Tiers Regroupeur", pour assurer la constitution et le dépôt du dossier ainsi que l'enregistrement au Registre National des CEE, en son nom.

Le SDE54 reversera, à la commune, le produit des Certificats d'Economie d'Energie valorisés (produit net déduction faite des frais de gestion éventuels), pour les actions réalisées.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité :**

- **décide** d'adhérer à la démarche départementale, pour le regroupement des C E E, par le SDE54,
- **Désigne** le SDE54 « Tiers Regroupeur » des CEE, au sens de l'article 7 du **Décret n°2010-1664 du 29 décembre 2010, relatif aux certificats d'économies d'énergie**, jusqu'à la fin de la deuxième période nationale, fixée actuellement au 31/12/2013,
- **Autorise** le Maire à signer la Convention de Gestion, relative au transfert et à la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie, ainsi collectés par le SDE54.

ELECTIONS 2012 :

Important : ne pas oublier de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011

Rappel : les électeurs inscrits l'an passé, ainsi que les jeunes ayant eu 18 ans l'an passé, auront leur carte **d'électeur seulement courant mars 2012**, suite au report de la refonte.

Tous les électeurs auront donc une nouvelle carte, en mars 2012, à garder précieusement, pour les élections

Modification des bureaux de vote:

le Bureau Maternelle sera remplacé, dès 2012, par le bureau *Salle socio-éducative et culturelle 'Espace André CHARDIN'*.

Le Bureau Mairie reste à la Mairie.

Pour toute information : 03 83 47 24 32 (Mairie)



Communauté de Communes Moselle & Madon



3e randonnée en CCMM

Les marcheurs de Moselle et Madon proposent **depuis trois ans** une randonnée sur le territoire de la Communauté de Communes Moselle et Madon, avec la participation de toutes les associations de randonnée du territoire dont le Foyer Rural de Chavigny. Le 23 septembre, ils étaient soixante-dix marcheurs présents pour partir à la

découverte du patrimoine minier et du sentier des Roches. Au départ de la salle André Chardin, les participants répartis en deux groupes, l'un guidé par **Jean Bastien**, le second par **Jean-Louis Mascré**, responsable de la rando au Foyer Rural de Chavigny, se sont dirigés vers **le camp d'Afrique** (camp celtique) par la forêt de Châtel. Ils ont poursuivi vers le carreau de l'ancienne mine **Steinbach à Ludres** puis dans la forêt proche pour admirer les vestiges du passé minier (entrées de mine, accumulateur de minerai de fer, descende-ries...).

Après être passée devant **l'ermitage Saint Joseph** bâti au 17^e siècle par un moine **à Messein**, la petite troupe s'en retourna vers la salle par **le sentier des Roches à Chavigny**, magnifiques falaises très escarpées de roches sédimentaires de l'ère secondaire (il y a 200 millions d'années) en passant par les vestiges de **la mine de la Fontaine des Roches**, exploitée de 1870 à 1930.

En 2012, la C.C.M.M., organise 12 randonnées au départ des 12 communes de l'actuelle communauté, avec pour objectif de renforcer les liens intergénérationnels entre les habitants

le 12 Février 2012, ce sera au tour de Chavigny d'organiser un circuit en boucle et d'accueillir des randonneurs de toute la Communauté de Communes.

ZAC Brabois Forestière : c'est parti

Décidé fin 2006, le parc d'activités Brabois Forestière (ZAC), indispensable au développement économique de notre territoire (Communauté de Communes Moselle et Madon) va pouvoir démarrer. En effet, le conseil communautaire a voté **le 20 octobre** le dossier de réalisation de la Zone d'Activités Concertée (Z.A.C.) avec ses équipements publics et

le programme global des constructions. Le développement économique est une compétence communautaire. Située sur le plateau de Brabois à la sortie de Chavigny vers les Clairs Chênes, elle accueillera des activités tertiaires supérieures (bureaux, laboratoires...). Les travaux devraient débuter **en 2012** (dossier à voir dans le n° 40 qui est encore disponible en mairie).

Le parc d'activités accueillera aussi des entreprises de service pour les salariés qui y travailleront

et notamment **une structure multi-accueil petite enfance** (crèche, garderie...). Six places seront réservées pour les communes de Moselle et Madon qui le souhaitent (notamment Chavigny).

Après les différentes enquêtes auprès du public et les demandes d'autorisation auprès de divers organismes dont le SCOT qui ont tous donné un avis favorable à la Z.A.C., **la préfecture autorise la Z.A.C. Brabois-Forestière** en validant la D.U.P (Déclaration d'Utilité Publique)



Le Comité des Fêtes organisera **la 2^{ème} course de caisses à savon de Chavigny le 16 septembre 2012**, en partenariat avec le COLCAGS (Comité Lorrain de Caisses à Savon). Vous pouvez pratiquer ce sport dès l'âge de 5 ans.

C'est un sport écologique car, pour se déplacer, tous ces engins utilisent uniquement la gravité donc pas de moteur, pas de bruit, pas de pollution.

Si ça vous dit, il vous reste 9 mois pour construire votre caisse à savon.

Pour les contacts (organisation et fiches techniques) :

Comité des fêtes de Chavigny (03 83 47 49 97)

Fanchon Gauville, animatrice jeunesse de la commune (06 32 28 88 07).

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

850 ans de Chavigny

Chavigny a fêté ses 850 ans les 10 et 11 septembre 2011.

Et quel anniversaire ! Cela fait huit siècles et demi que le nom de Chavigny apparaissait dans un écrit pour la première fois : **en 1159.**

Pour l'occasion, les rues de Chavigny étaient pavées d'oriflammes rouge et or (confectionnés par Yvette Fisman).

Le comité d'animation des 850 ans composé des membres du Comité des Fêtes, du Foyer Rural de Chavigny, de l'Accueil Péricolaire (A.P.S.), avec le soutien de la Mairie et de la Communauté de Communes de Moselle et Madon avait concocté un programme de festivités digne de cet anniversaire.

Les chaviniens étaient invités par les organisateurs à voyager dans le temps. Scènes d'époque, conférences, expositions, animations se sont succédé en divers lieux de la commune.

Le maire, Hervé Tillard et Jean-Denis Vairalles, président du comité des fêtes au nom du comité d'animation des 850 ans, inauguraient la manifestation en présence de Jean-Paul Vinchelin, conseiller général et Pascal Schneider, vice-président à la culture de la C.C.M.M. devant une centaine de villageois en costumes Renaissance ou Lorrain.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité et une démonstration de danses folkloriques lorraines, la fête pouvait commencer.

Conférences :

La culture n'a pas été oubliée lors de cet anniversaire. Début septembre, trois conférences sur la vie à Chavigny ont attiré chaque soir une soixantaine de passionnés d'histoire locale à la salle Jeanne d'Arc.

Jean-Claude Bonnefont, professeur d'histoire et de géographie à la retraite et érudit nous a conté l'évolution du village des origines à aujourd'hui par un biais original : l'histoire de ses rues. Il était une fois plusieurs petits hameaux qui devinrent grands: le village actuel. Au début, étaient ceux de la tour Saint-Blaise et du Pressoir (peut-être des fortifications) reliés entre eux par des chemins. Le village s'est peu à peu agrandi autour de rues nouvelles : à la guerre de Trente Ans (1618-1648), route de Brabois, chemin de la Vierge, rue des Castors et rue du Haldat et au 18^{ème} siècle, celui de Stanislas, rue de Neuves-Maisons puis rue de Nancy et sa fameuse épingle à cheveux. La voie ferrée de la mine du Val de Fer à l'usine de Neuves-Maisons et celle du tram de Nancy à Pont-St-Vincent a fini de transformer Chavigny.

Il est singulier de s'apercevoir que les problèmes relatifs à l'urbanisation et au plan local d'urbanisme sont très liés à l'histoire de Chavigny et de son développement autour de ses rues.

Pour sa seconde conférence, JC Bonnefont a abordé l'histoire des hommes et en particulier celle des vieilles familles. Leur histoire est surtout celle de différentes catégories sociales qui ont fait Chavigny : les laboureurs et les vigneron, les commerçants et les artisans (tisserands et cafetiers : 15 débits de boisson avant 1914). Avec la révolution industrielle, de nouvelles familles sont arrivées : les ouvriers, les mineurs venus d'autres régions (Limousin, Auvergne d'où le surnom du bas du village « Petite Auvergne ») ou de pays tels que Luxembourg, Suisse ou Italie.

Ce cycle de « causeries » se termina avec **Jean Bastien, néodomien, membre de l'Atelier Mémoire Ouvrière**, qui raconta l'histoire des mines de fer autour de Chavigny. Il parla de la plus importante, la mine des Steinbach sous le plateau de Brabois qui alimentait le haut fourneau de la Vielle Forge de Neuves-Maisons, puis de celle des Roches dans la forêt de Châtel avec ses cinq entrées différentes : Ste Barbe, St Joseph, la Chauve-souris, Chavigny et Renonvaux, et enfin la mine de Ludres.

D'autres vestiges de cette époque sont présents dans la forêt : les bornes qui délimitaient les concessions. La dernière mine en activité fut celle de Maron Val de Fer, qui fournissait la minette de Lorraine à l'usine sidérurgique de Neuves-Maisons, amenée par petits trains sur la voie ferrée du « coucou » de Chavigny (« le coucou » surnom de la locomotive).

Le recueil de 60 vieilles cartes postales de Chavigny est toujours en vente auprès du comité des fêtes (10€)

850 ans de Chavigny

Epinettes et marché artisanal place du Pressoir :



La place du Pressoir a aussi fait la fête. Plusieurs artisans (créatrices de bijoux ou de figurines, calligraphe, un tailleur de pierre, maroquinier) ont montré leur savoir-faire : colliers et boucles d'oreilles avec des perles de verre au chalumeau, cartes, enveloppes calligraphiées devant vous ou petits tableaux avec petites pensées, objets mais aussi personnages (fées, lutins dans des décors féériques) en pâte à sel, sacs, objets en cuir.

Le tailleur de pierre lui sculptait un oculus dans une pierre tendre comme ses ancêtres du moyen-âge. Tandis qu'à l'atelier du potier (en fait une « potière »), les enfants s'initiaient à cet art millénaire.

Côté musique, les Epinettes du Foyer Rural égayaient ce marché artisanal avec cet instrument de musique (ressemble à une harpe, famille du clavecin) très ancien.

Au fond de la place, les visiteurs pouvaient admirer deux voitures anciennes que Jean-Louis Mascré et un ami avaient conduites dans les rues de Chavigny dans l'après-midi.

Mariage 1900 :

les jeunes mariés en calèche parcourant le village



Hypocras :

L'hypocras (servi au repas gaulois en apéritif) est une ancienne boisson à base de vin sucrée et aromatisée. C'était une boisson connue dans toute l'Europe médiévale. L'hypocras est un vin fortement sucré avec du miel, à raison d'environ 200 grammes pour trois litres de

vin, auquel on ajoute les épices dites « royales » (la cannelle et le gingembre sont indispensables) C'est un apéritif ou un digestif, souvent prescrit par les médecins pour faire digérer. Le sucre est alors considéré comme un médicament et, au Moyen Âge, le miel est réservé au peuple. L'hypocras était servi dans la plupart des banquets.

Maquillage enfants :



Ateliers maquillage sur la Place du Pressoir le samedi et à l'Espace Socio-culturel Chardin le dimanche. Enfants, ados et adultes se sont transformés en princesse chinoise, vampire, visage paysage grâce à Sandra Loddio et Fanchon Cauville.

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

850 ans de Chavigny



CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

850 ans de Chavigny



CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

850 ans de Chavigny

Repas gaulois :



250 convives se sont installés autour de tables décorées sous le chapiteau de la place communale pour le banquet gaulois.

Le comité d'animation des 850 ans avait mis les petits plats dans les grands pour cette première.

Au menu : soupe de potiron en entrée, sanglier de la forêt de Chavigny avec sa garniture de pomme de terre fromagère et en dessert, une salade de fruits avec pain d'épices.

Les deux « sangliers domestiques » trop gros n'ont pu être cuits à la broche mais au barbecue

grâce à tous les bénévoles présents.

Les sangliers sauvages se cachèrent dans la forêt de Chavigny pour ne pas être servis au banquet (le comité d'animation n'avait pas invité Obélix).

« *Les p'tits Gris* » ont animé la soirée avec un répertoire de musiques folk et invité les participants à danser sur la place.

Un feu d'artifice *offert par la municipalité* a embrasé le ciel de Chavigny en fin de soirée.

Expositions :

Quatre expositions ont relaté l'histoire de Chavigny et de ses habitants.

« *Les gens des Castors* » : des chavignéens solidaires qui ont construit leur maison ensemble.

« *1000 ans d'histoire de Chavigny au quotidien* » un voyage au fil des siècles de l'an 1126 à l'an 2000.

« *Le tramway* » pour rappeler qu'autrefois on pouvait voyager de Nancy à Pont-St-Vincent en tram et que le pont est le dernier vestige de cette époque.

« *Vues anciennes et récentes de Chavigny* », une comparaison entre des cartes postales de Chavigny des années 1900 et des photos d'aujourd'hui (la boulangerie, l'ancienne école de filles devenue mairie, la place de Châtel, le fonds de Renonvaux...) réalisée par les élus du Conseil Municipal de Jeunes (C.M.J.).

Avec en plus, une expo d'une artiste peintre locale et une présentation de magnifiques costumes de la Renaissance et des broderies confectionnés par **Michèle Duchêne**, une chavignéenne.

Marché campagnard :

Première aussi pour l'organisation du marché campagnard qui a accueilli plusieurs producteurs locaux et de nombreux visiteurs :

- **La ferme Florentin** Gaec des Eglantines Benjamin et Xavier Florentin à Xeuilley (légumes).
- **Deux apiculteurs** dont l'un, Roland Weibel de Jarville, présentait une mini-ruche transparente où l'on apercevait les abeilles, le pollen, la cire et des panneaux d'informations sur les abeilles et le miel (action pédagogique très réussie).
- **Un « maître épicier »**, Carassian de Jarville, qui fabrique des sirops à base de mirabelle, de bergamote, de vanille.
- **Le boulanger de Chavigny**, vendait ses pains spéciaux en famille (pain 1900, pain viking, pain moyen-âge...).
- **Les jardiniers de France** d'Heillecourt informaient les passants sur le jardinage au naturel et la CCMM sur le recyclage des déchets.

Michelle Duchêne, costumière pour les 850 ans de Chavigny



Michelle Duchêne est en retraite depuis plusieurs années mais encore pleine d'énergie. Couturière de métier, c'est en découvrant le spectacle médiéval de Châtillon-sur-Saône dans les Vosges qu'elle se découvre une nouvelle passion : la confection de costumes anciens.

Avec son mari, elle se jette dans l'aventure et ils participent aux préparatifs de cette manifestation mais aussi en

tant que comédiens. Elle n'a pas hésité lorsque le comité d'animation des 850 ans lui a proposé de faire les costumes du moyen-âge et de la renaissance. Et quelle réussite!

Grâce à son savoir-faire de couturière mis au service de la fête de Chavigny. Elle a « travaillé » pendant plusieurs mois et réalisé avec l'aide d'Yvette Fisman, Rosa Turi et Charline Squillace, quelques 40 costumes portés les deux jours de la manifestation par des bénévoles conquis. Ainsi on a pu voir des seigneurs, des échevins, des dames de cour, des moines, des ménestrels, des pages et petites princesses, des valets et manants

850 ans de Chavigny

Capes et d'Épées :

La troupe médiévale « Lames d'Antan » arrivée de Soultz en Alsace et la compagnie de mousquetaires de « Quinte Septime » venue de Metz (dont Caroline Danié-lé, native de Chavigny) ont installé leurs camps sur la place communale. Pendant leur halte, ils ont diverti les villageois avec des saynètes de combats à l'épée, au bâton, tirs à l'arc et arbalètes mais aussi de romans courtois. Obligés de se réfugier dans la maison forte du bourg (la salle dénommée André Chardin) pour cause d'orage et d'averses. Lames d'Antan a poursuivi le divertissement en jouant la geste de dame Cunégonde courtisée par le chevalier de la belette sacrée qui défend sa bien-aimée contre des prétendants et autres manants ou brigands. Puis, les mousquetaires de Quinte Septime jouèrent entre autres la scène du duel de la pièce d'Edmond Rostand, « Cyrano de Bergerac » où

Cyrano se bat contre le vicomte de Valvert après la célèbre tirade du nez. Il n'y a pas eu de banquet final mais tous se promirent de revenir à Chavigny en salueant les spectateurs.



Vieux Métiers et Peintres du Patrimoine :

Les artistes peintres de l'association « Peintres et Patrimoine » costumés en robes 1900 très colorées et les « Compagnons du Fer » originaires de Vitrey dans les Vosges et leurs vieux métiers d'autrefois étaient installés autour du lavoir. Tandis que les peintres croquaient le lavoir, sa fontaine et les pétunias, les artisans fabriquaient des fers à cheval, des sabots de bois, des balais en osier, des cordes à l'ancienne. A côté du lavoir, des blanchisseuses faisaient la lessive à l'ancienne (eau savonneuse obtenue par filtrage avec de la cendre et des coquilles d'œufs dans un baquet) avec une lessiveuse et Boris Rivierre (chaviniéen), maréchal-ferrant, montrait son savoir-faire avec un percheron. Dans l'après-midi, la place de l'église avait un air de guinguette de bord de Marne. Abrités dans le lavoir, les peintres et les compagnons ont poussé la chansonnette alors que la pluie s'était invitée.

Les Quichenottes du Foyer Rural :



(la fête de la St Jean, mariage...) telles que la danse des rubans, la polka des krikis ou de la Haie Griselle ou la farandole du Hé Bé Ségar (farandole du scieur). Les danses des Quichenottes ont été très appréciées par les spectateurs qui se sont pris au jeu en dansant avec eux.

Des Américains à Chavigny :

Insolite ! Des Américains à Chavigny. Et oui, nous sommes connus jusqu'aux States. Ils sont venus fêter les 850 ans !

Ils étaient une dizaine à se promener au son du blues dans nos rues au gré des animations.

Très colorés, il y avait des nonnes, un chanteur en chemise hawaïenne, des afros américains très disco, un blues man et un maharadja en turban. Moment d'anthologie d'humour décapant (paraît-il) lorsque ces américains ont rencontré place du pressoir, des lorrains jouant de l'épinette.

Malheureusement, ils ne sont pas restés longtemps, d'autres contrées à visiter sûrement. En fait, il s'agissait de la troupe « Animation Village de Millery ».

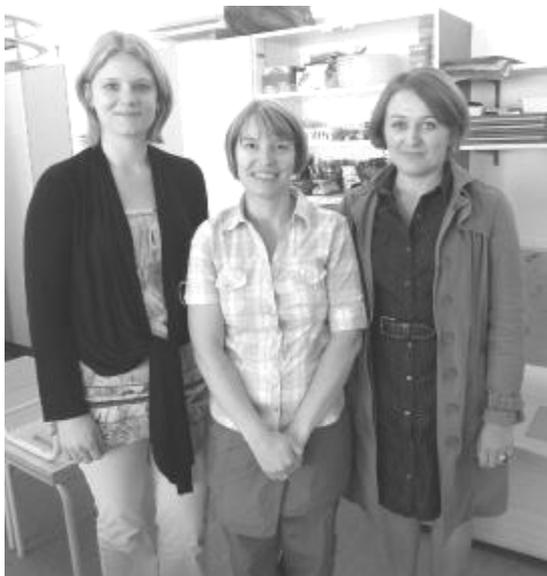
Jeux Anciens :

Le Foyer Rural invitait les visiteurs petits et grands à jouer avec des jeux anciens dans un camp de toiles installé sur la place communale. Chacun a pu s'exercer aux billards hollandais, japonais, à palet ou à la table à glisser ou aussi à la grenouille.

Le dimanche, la ludothèque de la Filoche (médiathèque de la Communauté de Communes Moselle et Madon) était présente avec d'autres jeux : le passe-trappe, le tivoli, le jeu du roi ou toupie des Indes, le quarto ou encore le quoridor.

JEUNESSE

Rentrée des classes



Patricia Henry et **Sophie Claiche (ATSEM)**, qui remplace Monique Gillet partie en retraite, les secondent.



Pas de changement en élémentaire. Les élèves ont été accueillis par **Catherine Schlickling (directrice)**, **Nathalie Rondags**, **Céline Vuidard** et **Nathalie Raoul**. **Delphine Manente** remplace la directrice le lundi.

La troisième classe en maternelle avait été supprimée en 2008 (60 enfants pour 2 classes!). Contre toute attente vu la politique du gouvernement actuel, l'Inspection Académique a ouvert à nouveau cette **3^{ème} classe à l'école maternelle** (une des 4 seules classes ouvertes en Meurthe-et-Moselle). Avec **69 enfants pour cette rentrée 2011-2012**, il ne pouvait en être autrement. Déjà l'année dernière, les conditions d'enseignement et d'apprentissage étaient très difficiles. Tous espèrent que cette politique du yoyo et des suppressions des classes avec comme conséquence des classes surchargées va s'arrêter. Les enfants en maternelle ont été accueillis par **Mmes Marie Leroy et Peggy Esnaut (2 classes de moyens-grands)**, **Marie Duloisy-Bamonde (petite section)** et **Aurore Vialat (le vendredi)**



Besoin d'air 2011: « Les adolescents parlent des hommes et des femmes »

Une soirée film/pizza a été organisée en septembre entre le groupe d'ados de Neuves-Maisons et celui de Chavigny pour la préparation du vernissage de l'exposition le 4 novembre à la Maison de la Vie Associative à Neuves-Maisons.

A cette occasion, les jeunes chaviniens ont présenté leur film sur la condition féminine dans les tâches de la vie quotidienne réalisé avec l'aide de leur animatrice Fanchon Cauville et le soutien d'animateurs théâtre et vidéo de la MJC Lorraine. Humour garanti.



Les jeunes de Neuves Maisons ont exposé leurs tableaux réalisés avec l'aide de leur animatrice Mélanie Denis. Porté par le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de Neuves-Maisons avec le soutien de la Communauté de Communes de Moselle et Madon, le Conseil général 54, et la région Lorraine, l'exposition voyagera dans d'autres villes, collèges et lycées du territoire.

JEUNESSE

C.L.S.H. de la Toussaint.



Une vingtaine d'enfants âgés de 3 à 10 ans ont vécu une semaine de découverte du cirque aux vacances de la Toussaint avec une initiation au jonglage, à l'éveil corporel pour les plus jeunes, des séances de maquillage et une sortie à la ludothèque pour les plus grands.

Le cirque d'Arlette Gruss les a accueillis pour un spectacle grandiose apprécié à la fois par les tout-petits mais aussi par les plus grands. Un grand jeu de piste a clôturé cette semaine de vacances. Hélène, Maxime, Gaëtan et Gwendoline sous la coordination de Fanchon ont animé ce centre de loisirs.



Les aprèm' Ados de la semaine de la Toussaint :

Six ados y ont participé. Ils ont décidé ensemble du programme des activités avec un budget à respecter : sortie au cirque, Tintin au cinéma, initiation au maquillage et élaboration des costumes pour la soirée d'halloween.

Pendant cette soirée d'Halloween organisée par les jeunes de Neuves Maisons et leur animatrice, Mélanie un concours de Miss et Mister Terreur 2011 a récompensé les deux meilleurs costumes.

Le **SLUC TENNIS** organise, sur des courts couverts de la commune de CHAVIGNY, plusieurs activités pour jeunes et adultes.

1) « L'Ecole de Tennis » : pour les jeunes de 6 à 13 ans.

Elle a repris ses activités en septembre avec 15 jeunes (dont 8 de Chavigny) répartis en 3 groupes selon leur niveau : mercredi de 13h30 à 14h30 et samedi matin de 10h30 à 11h30. Un groupe de "juniors" (5 jeunes dont 4 de Chavigny) pour les plus de 13 ans s'entraîne le samedi après-midi de 13h30 à 15h

2) Les stages « multisports »:

ils offrent aux jeunes de 6/12 ans la possibilité de découvrir sous forme ludique plusieurs sports: tennis, badminton, hand-ball, hockey ou foot pendant toutes les vacances scolaires. En 2010, ils ont accueilli 64 stagiaires pour 7 stages..

3) Le tennis de compétition :

chaque saison le Sluc engage plusieurs équipes de compétiteurs: étudiants, adultes (séniors et vétérans). Il peut accueillir tous joueurs de tennis désirant faire de la compétition.

4) Le tennis de loisir : en 2011, 35 adhérents au Sluc Tennis.

De nombreuses possibilités de jeu. Avis aux amateurs!

Adresse du club: bois de Clair Chêne
54230 Chavigny vers Brabois.

On peut s'y rendre avec le TMM bus gratuits de la Communauté de Communes Moselle et Madon

Tel: [03 83 44 60 78](tel:0383446078)

A venir...

Prochain Accueil de Loisirs pendant les vacances de février 2012, inscription à partir du **12 janvier 2012.**

Séminaire **Besoin d'Air** pour les plus de 11 ans aux vacances de **Pâques 2012.**

Projet **la Rue est à Nous** dès **Pâques 2012...** Animations autour des rues de Chavigny .

Espace André Chardin



Fête du vin : une première et un succès

Le 6 novembre, la salle André Chardin s'est transformée le temps d'une journée en cave de vigneron avec de vraies barriques de vin installées de-ci de-

là dans la salle. **Valentino Setti**, gérant de la « Cave de Neu Neu » y a en effet organisé la première fête du vin. Cette manifestation festive et culturelle avait le soutien d'ELAN, association des commerçants de Moselle et Madon. Chavigny a été par le passé une terre de vigneron (le quartier du Haldat et du Tram entre autres) de même que les territoires alentours.

La population, intéressée par cette nouvelle manifestation, est venue partager la passion du vin avec des vigneron de huit régions de France (Alsace, Bourgogne, Beaujolais, Bordelais, Loire...) fournisseurs de Valentino Setti. La majorité des exposants étaient des producteurs récoltants

indépendants mais aussi des représentants de petites coopératives.

Au-delà de la dégustation des vins autour d'un buffet, chacun a pu échanger avec les visiteurs sur leur métier, l'origine des vignobles, l'histoire de leur cave, les cépages, les différentes étapes de la vinification, leur savoir faire pour conserver ou retrouver les saveurs authentiques des terroirs... Valentino Setti, devant le succès de cette première, prépare déjà **la deuxième édition avec diaporama et conférences sur le vin**, en complément des panneaux d'information sur la vigne, les vignobles et la vinification exposés cette année..



Le chœur Nancy Ducale en concert :

Reprise dynamique pour le Comité des fêtes qui, après les 850 ans de Chavigny, accueillait l'ensemble choral Nancy Ducale et l'orchestre « Les Plaisirs Enchantés » à la salle André Chardin le 23

septembre 2011 pour le spectacle « Madrigaux et Grands Motets ». Devant quatre-vingts personnes, les quarante choristes dirigés par Ghislaine Trocklé et les musiciens conduits par Eric Rambour ont interprété en ouverture le « Concerto Grosso d'Haendel » puis « La Barca di Venetia per Padova », un

recueil de courts madrigaux à cinq voix d'Adriano Banchieri. Les cinq choristes ont pris plaisir à nous interpréter ces petites pièces d'un théâtre imaginaire aux textes farfelus mais si poétiques façon commedia dell'arte.

En préambule, une conteuse a fait voyager le public de Venise à Padoue dans une barque où se pressaient les personnages les plus bigarrés : un plaisantin de « Chiaggia », un étudiant, un marchand de Brescia, un facteur express, des courtisanes, des pêcheurs de Mazorbo, des avocats de Murano...

En seconde partie, le chœur et l'orchestre avec au piano Judith Jochymski jouèrent trois motets (musique baroque) de Jean Joseph Cassanea de Mondoville : « de profundis, jubilate deo » et « coeli enarrant gloria ».

Ils furent longuement applaudis pour cette magnifique prestation. Ce spectacle était donné au profit de l'association VERSO qui aide au développement d'un village du Sénégal N'Diarem, notamment pour son école.

Les jeunes parlent de l'alcool

« Qu'est-ce qu'on fait, le week-end ? Bah, rien de mal : on s'amuse, on se relâche, on se décontracte. Excès de repos ou excès d'excès, on cherche le juste milieu, comme tout le monde. »

Le théâtre de Cristal, compagnie du territoire « Terres de Lorraine » a présenté sa nouvelle création sur la prévention des dépendances, « Kestafé souikène ? » à la salle André Chardin le 10 octobre dernier. Dans le droit fil de « Kokaïne Airline » pièce sur les jeunes et leur rapport à la drogue, « Kestafé souikène » est aussi le fruit d'échanges et de rencontres (au lycée, collège et mission locale) entre l'auteur, Guy Boley, et une cinquantaine de jeunes de 14 à 20 ans sur leur

rapport à l'alcool.

Cette manifestation était organisée dans le cadre de la politique jeunesse et du groupe « Santé Bien-être » du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Communauté de communes Moselle et Madon. Les élèves de 3^{ème} du collège Jacques Callot ont assisté l'après-midi avec leurs professeurs, à la première suivie d'un débat. Puis, en soirée, la représentation était ouverte au public et également suivie d'un débat.

Les deux comédiens Isabelle Nobili et Jean-Valéry Artaux incarnent 18 personnages plus vrais que nature avec des costumes inspirés de l'imagerie adolescente : les slammeurs, Séb et Tof, la fille sur ses gardes, l'ado repent, ... Certains sont drôles, d'autres sérieux et posés mais toujours

émouvants lorsqu'ils évoquent tour à tour le plaisir de boire ou celui de rester sobre mais aussi les dangers de l'alcoolisation le tout avec humour et des dialogues savoureux.



Espace André Chardin

Les judokas sont de retour à Chavigny

Après plusieurs années d'interruption, les cours de judo ont repris à la salle André Chardin. Dans le cadre des activités organisées par la MJC Lorraine de Vandoeuvre, Zouhir De Fouad, professeur diplômé d'État ceinture noire 2^{ème} dan, accueille les enfants âgés de 4 à 12 ans tous les jeudis de 17h à 18h.



Six débutants, tous enthousiastes, participent activement avec rigueur dans l'apprentissage ludique de cette discipline, ce à quoi tient le professeur de judo.

Le tarif annuel est de 135 € pour les cours, 4 € pour l'adhésion à la MJC et 33 € pour l'adhésion à la fédération française de judo. Les bulletins d'inscription sont disponibles à la mairie.

Renseignements auprès de Fanchon Cauville, tél. 06.32.28.88.07.

Festival du Jeu :



La MJC Lorraine (Maison des Jeunes et de la Culture) en lien avec l'animatrice jeunesse de la commune organisait les 3 et 4 décembre le premier Festival du Jeu dans la salle André Chardin. La ludothèque de la Filoche (médiathèque de la Communauté de Communes Moselle et Madon) et Fort Aventure (qui a prêté des jeux anciens) se sont associés à cette manifestation. Environ quatre-vingts personnes y sont venues en famille ou avec des amis. Les enfants se sont rapidement pris au jeu dans cette caverne d'Ali Baba entraînant avec eux leurs parents et grands-parents. Tous ont retrouvé le

plaisir de jouer ensemble et passer une agréable après-midi. Il fallait voir les adultes jouer comme des enfants à « La danse des œufs » ou à « Cache-moutons ».

Tandis que les ados jouaient eux à « Jungle Speed » ou « Loup-Garou » plébiscités dans les centres de loisirs de Chavigny. Les tout-petits n'ont pas été oubliés puisqu'une piscine à boules ainsi qu'un parcours d'obstacles leur étaient consacrés. Cela n'a pas empêché quelques plus grands de jouer avec eux dans la piscine à boules.

D'autres se sont essayés aux jeux coopératifs apportés par le M.A.N. (Mouvement pour une Alternative Non violente). Le principe est simple : jouer mais en coopérant. Tous les joueurs gagnent ou perdent ensemble.

Le jeu coopératif c'est le plaisir de jouer avec un esprit d'équipe et d'entraide tel que « Baamboleo », « Le verger de maître corbeau » ou « Visionary »

Les organisateurs devant ce succès pour une première préparent déjà la seconde édition.

Les gymnastes du Foyer Rural de retour à Chavigny

Depuis septembre, les cours de gymnastique volontaire du **Foyer Rural** se déroulent à la salle André Chardin.

Faute d'une salle suffisamment vaste, la section gym animée par Noëlle Burgel s'entraînait au gymnase COSEC du collège Jacques-Callot à Neuves-Maisons au bout du chemin du coucou.

Les gymnastes se sont tous retrouvés pour une nouvelle saison autour de Cyril Castanié, leur moniteur sportif depuis plusieurs années.

Dans une ambiance sympathique, ils sont nombreux (une trentaine de 30 à 75 ans) à pratiquer chaque jeudi de 18h45 à 20h00 des exercices physiques d'assouplissement, d'échauffement, de gym douce qui servent à entretenir, améliorer, dynamiser la santé et participent au bien-être des personnes.

*Renseignements auprès de Noëlle Burgel
tél. 03.83.47.13.61.*

Une nouvelle activité au Foyer Rural

A partir du 16 janvier 2012, un cours de relaxation sera mis en place les lundis de 20h00 à 21h15.

**Renseignements auprès de Denise Tonnelier
Mascreé au 03.83.47.20.85 - 09.63.44.16.06
ou par mail :
denisetonnelier.pro@gmail.com**

VŒUX 2012

samedi 28 janvier 2012 à 18 h

La Présidente du foyer rural, Liliane MUNIER et tous les membres du Foyer rural invitent tous les adhérents et leurs conjoints à un apéritif à l'espace Chardin

Associations



Accueil Périscolaire - Assemblée Générale:

L'Accueil Périscolaire (A.P.S.) a tenu son Assemblée Générale le 7 octobre 2011.

Il assure des services utiles aux familles : garde des enfants avant et après l'école et depuis 2010, la restauration scolaire le midi.

Christophe Dubourg, en l'absence de la présidente Stéphanie Maréchal, a pré-

senté un rapport moral très positif montrant le dynamisme de l'association notamment pour les manifestations organisées lors de l'année scolaire 2010/2011 : bourse aux vêtements d'hiver, Marché des loisirs et des arts créatifs, bourse aux jouets et Marché de Noël. Puis Jean-Paul Pannequin, trésorier, a dressé un bilan financier positif. Il a remercié la commune pour son aide financière importante ainsi que la CAF et a souligné l'augmentation du nombre d'enfants.

Anne Christine Da Silva, la directrice, a rendu compte des activités proposées par les animatrices (Sylvie Jeanson et Micheline Coussot) aux enfants tout au long de l'année.

Le nouveau conseil d'administration fut élu à la suite du vote à l'unanimité des différents rapports. Le nouveau président, Patrice Bousnane sera épaulé par Xavier France (vice-président), Corinne Treppe (trésorière) et son adjointe Manuela Antunes, Isabelle Golab, (secrétaire) et son adjointe Sophie Bazoge, Virginie Manceaux, Philippe Susson et Christophe Dubourg, membres du conseil d'administration.

La réunion s'est clôturée par un buffet dégustation offert par la société API Restauration, fournisseur des repas de la cantine.

Activité intense pour les marcheurs du Foyer Rural



Toujours aussi nombreux, ils sont allés hors des frontières de la Communauté de Communes, autour de Contrexéville dans les Vosges (le 18/10) puis en Meuse autour de St Rémy la Calonne (le 23/10) pour finir à Domrémy (le 6/11).

A Contrexéville, après un départ du Lac de la Folie et un circuit de douze kilomètres à travers la forêt et la plaine dans la matinée, ils se sont retrouvés aux thermes pour une après-midi de soins et de remise en forme qui fut appréciée.

Les côtes de Meuse furent leur seconde destination hors des « frontières » de la CCMM. Parti de St Rémy la Calonne, ils se dirigèrent vers le site des Eparges où près d'un siècle après les combats de 14-18, le sol porte encore les énormes cratères, témoignages de l'effroyable cruauté des hommes qui se disputèrent la pointe d'un éperon. De nombreux monuments honorent les soldats disparus pour la possession de ce petit morceau des côtes de Meuse. Après un passage à Dommartin la montagne, ils passèrent près de la fosse où ont été retrouvés Alain Fournier (auteur du « Grand Meaulnes ») et ses compagnons d'armes, exhumés il y a seulement vingt ans.

Le dernier périple leur permit de découvrir les alentours de *Domrémy*. Après une visite rapide de la maison natale de Jeanne d'Arc, ils se dirigèrent vers le Bois Chenus aux allées parfois impénétrables, par une petite route parée des teintes automnales en suivant le GR de Bar-le-Duc à Vittel.

Rendez vous pour la première sortie de l'année, le dimanche matin **15 janvier** **Place de l'église** pour celles et ceux qui sont intéressés.

Dates des randonnées dominicales en 2012

Dimanche 15 Janvier matin
Dimanche 26 Février sortie Raquettes
Dimanche 25 Mars après-midi

Dimanche 29 Avril participation à l'Étoile de Sion
Dimanche 13 Mai Randonnée à Wasselonne
Samedi 30 Juin et Dimanche 1er Juillet week-end à la Roche du Page

SAINT NICOLAS



Retour vers le passé

La vie municipale de 1919 à 1929.



Après la fin de la guerre, l'année 1919 est une année de transition. Le conseil municipal ne retrouve pas immédiatement son effectif complet, car le retour des hommes mobilisés ne se fait que peu à peu. Pierre Vermoyal et Jules Paillier président le conseil à tour de rôle, jusqu'à l'entrée en fonction d'une nouvelle équipe, le 10 décembre 1919. Les questions dont s'occupe le conseil au cours de cette année sont toutes relatives à la liquidation des séquelles de la guerre.

La nouvelle équipe municipale de décembre 1919 est profondément rajeunie et renouvelée. Elle élit comme maire un homme expérimenté, déjà membre de la municipalité sortante, Auguste Richard. Son adjoint est Emile Lassaue. Les principaux propriétaires n'y sont pas représentés. **C'est une municipalité ouvrière**, dont tous les membres travaillent, ou ont travaillé, à la mine ou à l'usine.

Cinq conseillers seulement sont nés à Chavigny : Auguste Richard, Henri Toret, Joseph Klein, Charles Caraux, Emile Lassaue. Un vient de Ludres : Georges Brisach.

Les six autres proviennent de différentes régions françaises : Louis Lamy, Jean Paysal, Jean Laste, Alexandre Bégeot, Auguste Poisot, Victor Barbier.

La guerre est encore présente dans toutes les mémoires. L'initiative prise en 1919 par un comité indépendant d'édifier **un monument aux morts** de la commune est relayée à point nommé par une importante subvention municipale, car le coût de sa réalisation s'est révélé plus cher que prévu et la souscription lancée auprès des habitants n'a pas produit la somme espérée. Le monument, qui se trouvait **sur la place près de l'ancienne mairie, et non à son emplacement actuel, est inauguré solennellement le 6 octobre 1925**, dans les premiers mois de la seconde mandature d'Auguste Richard.

Mais il faut bien que la vie reprenne. **La fête de saint Blaise est rétablie en février 1920**. La ligne de tramway recommence à fonctionner, mais avec une nouvelle compagnie : la Compagnie générale française de tramways (CGFT) remplace avec un matériel modernisé la Compagnie de tramways suburbains. La rue principale est dotée pour **la première fois en 1924 de lampadaires pour l'éclairage public**.

A la cabine téléphonique, transférée dans une maison proche de la mairie de l'époque, s'est ajoutée en 1918 une agence postale. Mais la question de l'alimentation en eau potable ne fait guère de progrès, même si l'on installe de nouvelles fontaines aux deux extrémités du village.

Les relations de la municipalité avec la paroisse restent froides. Même si l'abbé Birkel a obtenu en 1919 l'autorisation d'adjoindre à ses frais à l'église paroissiale, pour les besoins du catéchisme, une petite salle annexe (la salle Saint Paul, aujourd'hui disparue), la municipalité continue à louer l'ancien presbytère à des particuliers, comme elle l'a fait depuis 1913. On décide **en 1922 d'installer une horloge sur le clocher de l'église**, mais on interdit à l'abbé Birkel d'exécuter des travaux qui auraient transformé et sans doute défiguré l'aspect intérieur de l'église.

L'équipe sortante est reconduite aux élections de mai 1925, mais après un important remaniement. Auguste Richard, Henri Toret, Joseph Klein, Georges Brisach, Louis Lamy, Jean Paysal et Auguste Poisot restent en place, mais cinq nouveaux font leur entrée : Lucien Richard (sans lien de parenté avec le maire), Louis Barroyer, Joseph Loux, Gabriel Despinasse, Théophile George. Auguste Richard est réélu maire pour un second mandat, mais cette fois il a comme adjoint Henri Toret.

Le bilan de cette seconde mandature paraît moins riche que celui de la première. On ne relève que peu d'initiatives nouvelles, et les idées émises ne sont pas suivies d'effet, comme l'installation d'un éclairage au gaz dans la commune en 1928. On décide tout de même un agrandissement du cimetière, qui ne pourra être réalisé qu'au cours de la mandature suivante. Les relations entre la commune et l'usine de Neuves-Maisons sont forcément bonnes : elle ne peut pas entrer en conflit avec l'employeur presque unique de la population.

Mais la municipalité cherche toutes les occasions de faire payer la Compagnie minière du Nord et de l'Est, qui est en voie de cesser son exploitation, pour les dégâts dont elle l'estime responsable. On l'accuse par exemple de déverser trop d'eau d'exhaure dans l'aqueduc qui draine les eaux du village et de faire courir le risque d'une inondation. L'idée que **ces eaux d'exhaure** puissent être utilisées **pour l'alimentation de la commune** n'est encore venue à l'esprit de personne.

Les relations avec la paroisse se normalisent en 1927, lors de l'arrivée d'un nouveau desservant, l'abbé Fernand Doppler, qui est autorisé à reprendre place dans l'ancien presbytère. Les questions religieuses, qui ont longtemps alimenté les rivalités politiques, passent au second plan devant les questions sociales, que la crise de 1929 va rendre très préoccupantes.

Jean-Claude Bonnefont

11 Novembre & Repas des Anciens



Repas des Anciens 2011

Comme chaque année, le CCAS de Chavigny a organisé une journée conviviale réunissant les habitants de plus de 65 ans, le dimanche 16 octobre.

Soixante quinze personnes avaient choisi de se retrouver salle André Chardin à

Chavigny. Le repas préparé par M. Tonnini, restaurateur chavinéen du Criquet fut apprécié de tous.

L'animation était assurée par quatre musiciens du groupe Quatr'astroph et un magicien Jérémy Kiener, qui a assuré des tours de Close-Up à chaque table, juste sous les yeux des convives.



Commémoration du 11 novembre 1918

De nombreux chavinéens(ennes), toutes générations confondues se sont rassemblés devant le monument aux Morts pour rendre hommage aux femmes et aux hommes tués pendant la première guerre mondiale et commémorer le 93^{ème} anniversaire de l'armistice, vendredi 11 novembre 2011.

Après la minute de silence, le maire au nom de la municipalité et Jean-Pierre Thiébaux, président de l'AMC (Association des Mutilés, Combattants et victimes de guerre) accompagnés par des membres du Conseil Municipal de Jeunes (C.M.J.), ont déposé des gerbes au pied du monument.

Puis les enfants du C.M.J. ont lu les noms de tous les chavinéens morts pendant cette guerre.

Après ce moment d'émotion partagé par tous les participants, le maire invita l'assistance en mairie pour le vin d'honneur.

Pour le 93^{ème} anniversaire de l'armistice, avec l'aide de *Fanchon Gauville*, animatrice jeunesse et de conseillers municipaux adultes (*Christine Mazoyer, Jean-Claude Bresson et René Denille*), le C.M.J. a réalisé plusieurs fresques représentant sa vision de la guerre 14-18.

Les jeunes élus ont représenté les nouvelles armes utilisées lors de ce conflit (chars, avions et gaz) et les taxis de la Marne, les soldats avec des chevaux et leur masque à gaz et des coquelicots symbole associé à la mémoire des soldats morts à la guerre en Angleterre, comme le bleuet en France.

Les anciens combattants, leurs familles et les élus présents à la mairie ont apprécié cette petite exposition.

Michel Carabel, ancien combattant de la guerre d'Algérie a été décoré de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre, avec agrafe « Algérie » par **Jean-Pierre Thiébaux**, président de la section locale des anciens combattants. Appelé, il a effectué son service pendant 2 ans (de 1954 à 1956) au sein du 3^{ème} escadron à Tizi-Duzou. Michel Carabel a repris sa vie après avoir été libéré de ses obligations militaires. Il fut notamment footballeur « amateur » dans l'équipe de Neuves-Maisons (GSNM) et ensuite dirigeant de l'A.S.C. (club de Chavigny).

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Services



sodepar

Un groupe à votre service depuis 30 ans



Sodepar Archive

destruction sécurisée d'archives
stockage de vos archives

Tel : 03 83 53 20 18

Fax : 03 83 53 10 63

archive@sodepar.fr

Sodepar Immobilier

achats et ventes
locations

Tel : 03 88 18 90 96

Fax : 03 88 20 46 77

agedeon@sodepar.fr

Sodepar Négoce

Achat et revente de matériel d'occasion de tout type

Transports (utilitaires)- Industrielles
Métiers de bouche
Bureautique
Engins TP&BTP

Tel. : 03.88.20.90.87

Fax. : 03.88.20.92.88

contact@sodepar.fr



Place de la Résistance - 54230 Chavigny

Tél. 03 83 47 27 13

Cave de Neu Neu

Vins en vrac, fontaines à vin, bouteilles, cadeaux...

Semaine de 9h à 12h et de 15h à 19h

Mercredi de 15h à 19h Dimanche de 9h à 12h

10, rue Général Thiry - 54 230 Neuves Maisons

Tel. 03 83 47 51 57

NUMEROS UTILES

Pompiers	18
SAMU	15
Police secours ou gendarmerie	17
Allô Service Public	39.39
Allo enfance maltraîtée	119

Samu Social	115
S.O.S Amitié	03 83 35 35 35
S.O.S MEDECINS	0 820 87 86 85
Centre anti-poison	03 83 32 36 36
Dépannage Gaz	03 83 35 21 21
Dépannage Electricité	0 810 33 31 54